

Municipalité Sainte-Sophie-de-Lévrard



Extrait du Procès-verbal
ou
Copie de Résolution

Corporation municipale Sainte-Sophie-de-Lévrard

Le conseil de la municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard siège en séance ordinaire ce 7 décembre 2021 en présentiel.

Sont présents: les conseillères mesdames Jacqueline M. Lambert, Sylvie Lambert et Nancy Castonguay Demers, et les conseillers messieurs Serge Turmel et Patrice Vaugeois, tous formant quorum sous la présidence de monsieur Jean-Guy Beaudet, maire. Assiste également à la séance par voie de visioconférence, madame Josée Croteau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Absences : Monsieur Mathieu Fournier.

RÉSOLUTION # 5804, 12-2021 AVIS DE MOTION – DU PROJET DE RÈGLEMENT # 24-2021 – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS # 2012-09

Madame Sylvie Lambert donne avis de motion qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal le règlement suivant :

- Règlement # 24-2021 modifiant le règlement sur les permis et certificats # 2012-09

Le règlement vise à :

- exiger un plan d'intervention et de mesures en cas d'urgence lors d'une demande de permis de construction pour une usine de biométhanisation.

Avis est également donné que le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal du 174-A, St-Antoine à Ste-Sophie-de-Lévrard durant les heures d'ouverture régulières et sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : <https://www.munstesophie.org/>.

ADOPTÉE

CERTIFIÉ CE 8 DÉCEMBRE 2021.

SIGNÉ


Josée Croteau,
Directrice générale et secrétaire-trésorière